



VOS RÉF. AVIS AU PUBLIC  
NOS RÉF. TER-EP-2024-74173-CAS-203626-  
FOJ4S0  
INTERLOCUTEUR : RTE-CDI-LYON-SCET-URBANISME  
TÉLÉPHONE : 04.27.86.27.47  
E-MAIL : [rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com](mailto:rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com)

**Mairie de MEGÈVE**  
1 place de l'Eglise - BP 23  
74120 Megève

A l'attention de Mr Perrier  
[enquete-publique-5812@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5812@registre-dematerialise.fr)

OBJET : EP – Révision du PLU de la  
commune de **Megève**

Lyon, le 17/12/2024

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous vous adressons ce courrier concernant le résultat de notre étude sur la conformité réglementaire du PLU de **Megève** au regard du passage des servitudes I4 sur le territoire communal.

Nous avons en effet observé un certain nombre d'incohérences que nous relatons dans notre courrier de réponse au projet arrêté adressé à la Commune de Megève et à la DDT de la Haute-Savoie pour avis le 11/07/2024.

Le dossier mis à l'enquête publique dans le cadre de la Révision du PLU de la Commune n'intègre pas les recommandations et prescriptions suivantes que nous avons formulées :

- Mise à jour du plan et de la liste des servitudes I4 annexés au dossier PLU
- Vérification du bon respect des distances de déclassement des EBC sous la ligne 63kV N0 1 ARLY-MEGEVE
- Intégration dans le règlement de dispositions concernant les ouvrages du réseau public de transport d'électricité ainsi que ses postes de transformation

Nous joignons à cette lettre d'observations l'avis de RTE sur le projet arrêté du PLU de la commune de Megève qui complète dans le détail les éléments portés au présent courrier.



Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'assurance de notre considération distinguée.

**Marie SEGALA**

**Chef du service  
Concertation Environnement Tiers**

Annexe : Avis de RTE sur le PLU arrêté

Copie : DDT de Haute-Savoie [ddt-sar-pa@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddt-sar-pa@haute-savoie.gouv.fr)